

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

05 décembre 2022



Ordre du jour :

- I. Tour d'actualité
- II. Proposition d'assistance informatique par VHBC
- III. Bilan kayak et projection
- IV. Gratuité de la médiathèque ?
- V. Traitement des demandes formulées par les habitant.es
- VI. Groupe de Travail Plan de mobilité simplifié de VHBC
- VII. Proposition de mise à jour de nos contrats et lignes téléphoniques
- VIII. Fresque du Climat
- IX. Choix de la date du prochain Club

Présent.es :

- Marion Darmaillacq
- Maryline Lair
- Paulo Le Troquer
- Hélène Lebrun
- Antinéa Leclerc
- Brigitte Marot
- Pierre Redou
- Nicolas Texier
- Christophe Thomas
- Pierre Victoire

I. Tour d'actualité

Rapporteuses : Toutes les commissions

Nature des débats : Information

Échanges :

- *Commission Urbanisme*

Un inventaire de la **signalisation routière sur les voies communales** a été conduit ces dernières semaines. De nombreuses voies communales n'ont aucune limitation de vitesse et celles qui sont limitées n'ont pas d'existence légale étant donné qu'il n'y a pas eu de délibération prise les concernant en Conseil municipal. Des dispositions seront prises en ce sens en 2023.

Les Services techniques vont procéder à l'installation d'une paire de **double écluse temporaire** à Bruzon afin de voir si ce genre d'aménagement est pertinent pour réduire la vitesse de la circulation motorisées dans ce village.

Nous avons rencontré le promoteur du **terrain situé au-dessus du Pati Noël**. Après l'échange, il a accepté de retravailler le plan initial de quatre parcelles d'environ 1000 m² chacune pour porter le nombre de parcelle à 6 ou 7.

- *Commission Enfance - Jeunesse*

Une subvention de **12 000 euros pour le « Plan Mercredi »** a été accordée par la DRAJES pour 2023.

- *Commission Attractivité - Environnement*

Une réunion concernant la **production locale d'énergie** aura lieu prochainement.

Les **travaux d'aménagements prévus à la Mare aux Mortiers** pourraient se faire en partie en chantier participatif, avec les habitants.

- *Commission Lien social et culturel*

Le **déplacement temporaire des événements organisés par Baranoux** dans l'Espace Glenmor a été demandé par la SCIC. Cette demande pose la question de la prise en charge de l'électricité par les usagers de ce lieu comme suggéré en Groupe de Travail Sobriété énergétique.

Mise en place d'un **CoPil pour la future nouvelle médiathèque** à l'étude avec la participation d'acteurs institutionnels et communaux.

- *Commission Finance - Affaires générales*

La **Banque des Territoires** pourrait nous accorder un prêt sécurisé basé sur le livret A alors que toutes les autres banques proposent des taux non-plafonnés.

Le **coût de l'eau** augmentera en 2023, une communication de la part des Vallons de Vilaine aura lieu sur ce sujet.

- *Commission Communication*

RAS

- *Ressources humaines*

Une **nouvelle agent d'accueil** intégrera les équipes municipales début 2023.

- *CCAS*

Un **goûter** aura lieu **le 14 décembre** avec le centre de loisirs et les aîné.es.

Les **visites à domicile** auront lieu après les Fêtes. Une boîte de gâteaux et une carte postale avec un mot des enfants du centre de loisirs et de l'Espace Jeunes seront offerts à la centaine de personnes bénéficiaires.

- *Atelier Citoyen – Budget participatif*

Nouvelle relance auprès du prestataire (qui doit repasser en janvier sur la commune pour rectifier ce qu'il n'a pas correctement réalisé) pour qu'il nous

fournisse enfin les cartes dématérialisées nécessaires aux parcours d'orientation. Sans réponse de sa part pour l'instant.

- *Atelier Citoyen – Participation citoyenne*

Suite à la **réunion citoyenne de Cambrée / Les Quatre-Routes**, le problème de la **sécurité du carrefour des Quatre-Routes**, notamment pour les enfants qui attendent les bus le matin, a été soulevée. C'est pourquoi nous rencontrerons sur place le jeudi 8 décembre le responsable des transports scolaires de la Région et le responsable de l'exploitation et de l'entretien des routes du Département. Une note sur l'entretien du petit pont de Cambrée a par ailleurs été transmise aux Services techniques.

- *Atelier Citoyen – Aménagements des cours d'école*

RAS

- *Atelier Citoyen – Jardin collectif*

RAS

Relevé de décision : Baranoux pourra utiliser l'Espace Glenmor, sans location de salle, mais avec une prise en charge des coûts électriques par la SCIC.

II. Proposition d'assistance informatique par VHBC

Rapporteur : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Information

Échanges : VHBC possède un service informatique. Celui-ci nous fait une proposition : une ½ journée par semaine, soit deux jours par mois. C'est un peu

plus cher que le prestataire actuelle MAO (environ 450 euros / mois contre 520 euros environ)s mais avec une offre plus qualitative et quantitative.

La proposition sera portée au Conseil municipal.

Relevé de décision : Aucune

III. Bilan kayak et projection

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Nous avons une convention de trois ans avec le canoë-kayak club de Pont-Réan. Deux se sont écoulés, reste une année.

2021 et 2022 ont été assez similaires, le bilan n'est pas très positif :

- En 2022 pour juillet-août : 154 réservations dont 27 enfants. Comparable à 2021.

Soit environ 300 heures d'animation.

Il est constaté des difficultés de recrutement pour le club de Pont-Réan (association intercommunale), qui relève aussi l'isolement de la Mare aux Mortiers. La location le matin ne marche peu ou pas.

Voici la photo instantanée mais il convient aussi d'avoir une vision à moyen et long terme de la Mare aux Mortiers qui est appelée à être mise davantage en valeur à l'avenir par VHBC et les Voies Fluviales de la Région, soutenues par la municipalité de Saint-Senoux.

Pour l'année 2023, la commission Attractivité – Environnement propose de réduire l'implication financière de la municipalité (de l'ordre de 9 000 euros en 2021 et de 3 200 euros en 2022 ; recettes pour la municipalité de 1200 euros en 2021 et de 1200 euros en 2022) en s'appuyant sur la clause de revoyure car les résultats sont en-deçà de ceux espérés.

L'arrêt total de la subvention est également évoqué par un.e élu.e qui met en avant le caractère intercommunal de l'association qui bénéficie à ce titre de diverses sources de subvention.

Le club de canoë-kayak sera bientôt rencontré pour évoquer la suite à donner.

Relevé de décision : Le CoPil suit la proposition formulée par la commission Attractivité – Environnement, qui prendra aussi en compte les remarques formulées lors de ce CoPil

Un retour de la réunion avec l'association sera fait ensuite en CoPil.

IV. Gratuité de la médiathèque ?

Rapporteur : Pierre Victoire

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Symbole d'égalité face à la culture et son accès. La gratuité des médiathèques est pratiquée depuis peu à Rennes métropole, ainsi que par quatre médiathèques sur les 14 que compte le réseau de VHBC. La gratuité pourrait être à terme élargie à l'ensemble du réseau, bien qu'il s'agisse d'une compétence communale.

Les recettes des cotisations à la médiathèque pour 2021 sont de l'ordre de 1 100 euros, elles ne sont pas directement réinvesties dans la médiathèque. Cela demande aussi un peu de temps agents pour faire les dépôts d'espèces et de chèques à la banque.

Un tour de table est fait auprès des élu.es. La majorité est favorable à la gratuité avec un bémol formulé par un.e élu.e sur l'absence de politique commune en la matière à l'échelle intercommunale (VHBC) et que cela pourrait nous faire faire une sorte de cavalier seul.

Il y a environ 200 familles adhérent.es.

Ce sujet provient davantage d'une volonté politique que d'une demande formulée par les habitant.es et usager.es.

Relevé de décision : Le CoPil est favorable, à la majorité, à la gratuité de la médiathèque de Saint-Senoux.

V. Traitement des demandes formulées par les habitant.es

Rapporteuse : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Une liste de questions a été adressée par mail aux élu.es quelques jours avant le Conseil municipal de novembre par une personne se présentant comme porte-parole d'un collectif d'habitant.es. Après avoir répondu à certaines questions lors de cette séance, nous avons manifesté notre intention de répondre aux autres questions dans les semaines et mois à venir.

Relevé de décision : Les questions seront traitées collectivement par les commissions, Groupes de Travail et Ateliers Citoyens concernées.

Une partie des questions / réponses apparaîtront progressivement dans les Feuilles mensuelles à venir et l'ensemble des questions / réponses seront disponibles sur le site Internet de la mairie pour être imprimées et distribuées aux personnes qui les ont formulées au cas où elle n'aurait pas accès à Internet.

VI. Groupe de Travail « Plan de Mobilité simplifié » de VHBC

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Information

Échanges : Sujet remis à plus tard

Relevé de décision : Aucune

VII. Proposition de mise à jour de nos contrats et lignes téléphoniques

Rapporteur : Paulo Le Troquer

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Les contrats actuels sont hors de prix, les frais de résiliation pratiqués par Orange sont importants (280 euros pour un portable...). Il est très difficile d'avoir un interlocuteur.

Aujourd'hui, plus de 12 000 euros par an. La seule solution seraient d'aller chez Bouygues avec une offre plus importante, moins chères (8 000 euros + coûts de résiliation chez Orange) et surtout lisible.

Le dossier est très complexe et difficile à appréhender, les contrats de téléphonies sont automatiquement reconduit sur 36 mois (illégal), les contrats se superposent les uns aux autres...

Relevé de décision : Saisie du service juridique de la municipalité.

Si Paulo collecte suffisamment d'éléments pour éclaircir la situation avec Orange, le sujet du changement d'opérateur pour Bouygues passera au prochain Conseil municipal.

VIII. Fresque du Climat

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Information

Échanges : Sujet remis à plus tard

Relevé de décision : Aucune

IX. Choix de la date du prochain Club

Rapporteuse : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Co-décision

Échanges : Pas facile de trouver une date susceptible de satisfaire tout le monde. La durée de ce Club (un jour, deux jours, un jour et demi ; consécutif ou non) est aussi délicate à trancher.

Relevé de décision : Le samedi 20 janvier 2023, de 9h à 17h a été retenu.

Une deuxième journée d'échange, encore indéfinie, devrait être fixée très rapidement dans les semaines qui suivent le 20 janvier.